

# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE L'AS DU GOLF DE MOLIETS 2018

L'Association sportive va organiser son championnat individuel 2018.  
Il sera ouvert à tous sachant que les phases finales ne seront permises qu'aux membres de l'AS.

L'objectif de cette animation est bien sur de récompenser les meilleurs joueurs (euses) dans chaque série mais c'est également l'occasion de jouer avec des partenaires différents qu'habituellement sur les deux phases.

Ce championnat se déroulera en 2 phases bien distinctes :

1<sup>ère</sup> phase de qualification

2<sup>ème</sup> phase : éliminatoires en match-play

## 1 ère PHASE : QUALIFICATIONS

Prévues sur deux jours le dimanche 6 Mai et le mardi 8 mai.

La qualification pour le tableau final se jouera sur ces deux tours pour que le plus grand nombre puisse participer.

## SERIES

### MESSIEURS :

Jusqu'à 11.4 : 1<sup>ère</sup> série marques blanches

De 11.5 jusqu'à 18.4 : 2<sup>ème</sup> série marques jaunes

Au de-là de 18.5 3<sup>ème</sup> série marques jaunes

### DAMES :

Jusqu'à 16.4 : 1<sup>ère</sup> série marques bleues

Au de-là de 16,5 2<sup>ème</sup> série marques rouges

Les index pris en compte seront ceux obtenus dans l'extranet de la FFG au 6 Mai.

## TERRAINS

Pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série messieurs

Pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> série dames :

La Forêt et l'Océan

## **FORME DE JEU ET CLASSEMENT**

La qualification se jouera sur ces deux jours ; sera pris en compte le meilleur score obtenu sur les deux tours en stableford brut

En cas d'égalité pour les places qualificatives le départage se fera sur les 9 derniers trous, puis les 6 , 3 et derniers trous .

## **INSCRIPTIONS**

Elles se feront sur les fiches d'inscription affichées dans le hall du club house ou sur les sites internet respectifs de l'AS ou du golf suivant la compétition.

Montant des inscriptions pour la coupe du président :

8 euros pour les membres de l'AS.

11 euros pour les autres joueurs.

## **2 ème PHASE**

A l'issue de la première phase seront qualifiés dans chaque série :

Les 8 premiers si le nombre des participants est supérieur à 12

Les 4 premiers si le nombre des participants est inférieur ou égal à 12

La commission sportive se réserve le droit de modifier ces chiffres suivant les circonstances.

Dans chaque série sera établi un tableau des rencontres.

Dans le cas de 8 qualifiés les ¼ de finales devront avoir eu lieu avant le dimanche 3 juin.

Si l'un des 2 adversaires ne pouvait se libérer, il sera déclaré vaincu

Les ½ finales auront lieu avant le mercredi 19 juin , et la finale avant le 7 Juillet.

Si l'un des 2 adversaires ne pouvait se libérer, il sera déclaré vaincu

## **REMISE DES PRIX**

La remise des prix aux champions des différentes catégories aura lieu lors de la fête de l'AS , le 7 Juillet 2018.